LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 34 /8 Edmonton, le vendredi 3 mai 1991 16 pages 50¢

Fermeture de l'Agence Détour

à lire en page 3

• La SCP et le français

34 succursales offrent un service en français

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Il est possible de se faire servir en français dans 34 succursales de la Société canadienne des postes à travers l'Alberta.

C'est en tout cas ce qu'a assuré la responsable des relations avec les médias, Marla Hillier. Entre autres endroits où des postes bilingues seraient comblés par des personnes compétentes, on compte la succursale principale d'Edmonton et celle dans le quartier Bonnie Doon, la succursale L.

À cette dernière, selon Marla Hillier, 3 personnes seraient bilingues. «Nous essayons d'avoir toujours quelqu'un (bilingue) là. En grande partie, soit 99.9% du temps», assure-t-elle. Mais elle ajoute que «occasionnellement», il est possible que si quelqu'un est en vacances, et qu'un autre est malade cette journée-là, alors puisqu'il ne reste qu'une seule personne bilingue il peut arriver qu'un client ne puisse obtenir un service en français. «Cette personne doit avoir une heure de dîner, et je suis certaine que tout le monde peut comprendre cela. Cette personne doit avoir aussi des pauses, alors il se peut que le service ne soit pas disponible». Et elle rassure qu'il sera expliqué à la personne la raison de l'absence et l'heure de retour de l'employé bilingue. «Et si cela se produit, l'employé sait, et il en a la responsabilité, ils veulent offrir ce service. Alors ils en prendront certainement une pause «extra-longue» si c'est une situation d'urgence comme ça».

Selon le directeur du Commissariat aux langues officielles à Edmonton, M. Deni Lorieau, les succursales de la Société canadienne des postes ayant une obligation bilingue doivent fournir ce service à toute heure, peu importe si c'est l'heure du dîner ou de la pause-café: «le service doit être disponible tout le temps. Ils doivent prendre des arrangements administratifs si un individu est malade ou en congé. Ce n'est pas une question de 'il faut que le public comprenne qu'on a droit à des pauses-café ou une heure de lunch', lorsque l'obligation existe, ils doivent fournir le service dans les deux langues officielles».

La Société canadienne des postes a maintenant une nouvelle politique d'embauche. Les employés qui postulaient auparavant étaient avantagés selon leur séniorité. Même si le poste était bilingue, sa séniorité lui permettait d'obtenir le poste. L'employé devait alors avoir un entrainement. «Ceci est laborieux et ça prend du temps et de l'argent», affirme Mme Hillier, avec la nouvelle politique, à compétence égale, le postulant bilingue sera choisi.

Quant aux comptoirs postaux, par exemple celui que l'on retrouve à la pharmacie du coin, ils n'ont pas d'obligation

(suite à la page 3)

Morinville: 100 ans d'histoire

à lire en page 6

Un nouveau rosier rustique...

à lire en page 10

Les Oilers ont éliminé les Kings

à lire en page 12

• À l'aéroport international de Calgary

La cession est presque terminée

OTTAWA - Le ministre des Transports Doug Lewis a annoncé une autre étape en vue de la cession de l'aéroport international de Calgary à l'Administration aéroportuaire de Calgary (AAC).

L'Administration aéroportuaire a présenté une proposition détaillée d'avantages sociaux ainsi que d'offres d'emploi officielles aux employés de Transports Canada travaillant à l'aéroport.

Dans l'ensemble, les avantages figurant, dans la proposition sont comparables à ceux dont jouissent actuellement les employés et, dans certains domaines, les dépassent.

Transports Canada et l'AAC ont conclu un accord de principe sur les conditions financières de la cession, et un projet de bail fait actuellement l'objet de discussions. Les documents légaux pourraient être signés plus tard ce printemps, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Il y aura une période de transition minimale de six mois, à compter de maintenant, avant que l'aéroport ne soit loué à l'AAC.

«La cession de l'aéroport international de Calgary à une administration aéroportuaire locale permettra à cette installation de répondre pleinement aux besoins locaux et régionaux, a déclaré M. Lewis. Avec le contrôle local et le soutien d'employés dévoués et professionnels, l'aéroport jouera une rôle encore plus important dans la croissance économique de Calgary et de la province».

«Les mesures annoncées représentent un grand pas en avant dans la politique du gouvernement fédéral visant à assurer la saine gestion économique et la compétitivité du système de transport, a poursuivi le ministre. Le rôle du gouvernement reste le même dans les domaines de la sécurité et de la sûreté».

L'aéroport international de Calgary est l'un des aéroports de premier plan au Canada à atteindre cette étape cruciale du processus menant à une cession officielle à une administration locale.

Les autorités aéroportuaires de Vancouver et d'Edmonton ont également conclu des accords de principes sur les modalités financières d'une cession. Des propositions d'avantages sociaux ont été soumises à ces deux aéroports les 26 mars et 21 février derniers, respetivement. Les négociations sont presque terminées avec l'administration aéroportuaire de Montréal. La cession d'aéroports est sérieusement envisagée à Kamloops (C.-B.), Winnipeg (Man.), Thunder Bay et Windsor (Ont.), Québec/Sainte-Foy (Qué.), et Moncton (N.-B.).

La cession de l'aéroport international de Calgary touchera environ 120 employés de Transports Canada. L'aéroport, qui fournit des emplois à quelque 5 000 personnes, achemine 4.5 millions de passagers chaque année.

Personnalités du mois



Le Comité spectacles

LES personnalités du mois d'avril sont les membres du Comité spectacles de l'ACFA régionale d'Edmonton. Après la venue à Edmonton du groupe fransaskois ZED, les francophones ont pu assister à l'une des deux représentations en français de «La passion de Narcisse Mondoux», mettant en vedette Gratien Gélinas et Huguette Oligny. De plus, la pièce de Robert Lepage «Polygraphe» a été jouée en français au Théâtre Kaasa. Tous ces spectacles en français étaient présentés par le Comité spectacles. La présidente de ce comité est Mireille Vézeau (photo); les autres membres sont André Beauregard, Lyne Lemieux, Claude Moquin et François Pageau.

• Brunch communautaire

Les grands-mères préparent tout un régal

par LISE HOLETON

ST-PAUL - Plus de 150 personnes sont venues déguster les délicieux mets préparés par un groupe de grand-mères lors du brunch communautaire mensuel de l'ACFA régionale de St-Paul. Hé Oui! Le dimanche 14 avril nos hôtesses étaient: Gertrude Larochelle, Léona Chartrand, Annette Gagné, Arlette Dhuicque et Bernadette Martin. Plusieurs heures ont dû être consacrées pour la planification et la préparation d'un tel festin. Connaissant bien la coordonnatrice de ce repas, Mme Larochelle, je n'hésite pas à croire qu'elle a même dû perdre plusieurs heures de sommeil, car dans toute sa délicatesse et son esprit de perfectionnisme, elle avait pensé à tous les petits détails qui ont ajouté «la touche personnelle et l'amour».

Non seulement nous nous sommes régalé, mais nous avions également tous la chance de gagner un prix de présence et les petits-enfants ont reçu de belles images religieuses. Chaque convive avait également un beau petit napperon dont l'écriture calligraphique avait été faite par Madeleine Faucher.

La représentante de l'ACFA en a profité pour glisser quelques petites annonces: 6 et 7 mai: Le Cercle dramatique, ressuscité après 5 ans en dormeuse, nous présentera une création collective intitulée «Le secret de mon quartier», sous la direction de Richard Blouin. Dimanche le 12 mai: on nous invite à venir célébrer la Fête des Mères. Nos hôtes et hôtesses seront les Blés d'Or.

Pour clôturer cette belle rencontre amicale et chaleureuse, on nous présenta une scènette écrite par Angèle Buteau «La panne d'électricité» mettant en vedettes Marie-Claire Brousseau et Angèle Buteau. Quel petit chef-d'oeuvres!... Pensez-y bien, que feriez-vous aujourd'hui sans électricité...ah! mais dans l'ancien temps, que faisaient-ils! La vie des temps modernes...est-ce qu'on prend le temps de vivre? de se parler? de s'aimer? de se respecter? Voilà bien des messages qui sont glissés dans cette pièce et en tant que spectatrice, je souhaite que nombreux soient ceux et celles qui auront la chance de la voir... un vrai petit bijou!

Alors c'est sur cette belle note que nous nous sommes quittés, avec nos coeurs débordant d'amitié! Le prochain rendez-vous pour les francophones et francophiles sera donc lors de la révélation du «Secret de mon quartier».



(Photo Lise Holeton)

Ces charmantes grands-mères, hôtesses et cuisinières ont été l'élément clé du succès du dernier brunch au Centre culturel de Saint-Paul. Ce sont de g. à d.: Arlette Dhuicque, Gertrude Larochelle, Annette Gagné, Léona Chartrand et Bernadette Martin.

• Au Musée de St-Paul

Les douze apôtres du Père Chalifoux

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Chaque été, le Musée de St-Paul offre à ses visiteurs une exposition spéciale. Cette année, il présente la décoration intérieure de la vieille église de St-Vincent, construite par le Père Chalifoux dans les années 30.



(Photo ACFA de St-Paul)

Voici l'église de Saint-Vincent qui a été construite en 1936 et qui est tombée sous le pic des démolisseurs en 1973.

Il avait reçu pour mission de la construire et elle fut achevée en 1936. En l'honneur de St-Vincent, son patron, elle avait une petite touche espagnole et rappelait aussi les églises de Normandie dont de nombreux canadiens-français étaient originaires.

En ce temps de crise, on regardait «à deux fois à 25 cents pour la dépense» et, il faut ici rendre hommage à tous ceux ayant travaillé bénévolement à cette église sans mesurer leur temps et leur peine. Toute la communauté de St-Vincent participait sous les directives de ce prêtre dont le souvenir reste vivant parmi ses anciens paroissiens.

Véritable artiste, le Père Chalifoux se chargeait ensuite de sa décoration intérieure et mettait deux ans pour la réaliser.

Après la démolition de l'église en 1973, Raoul Laberge, mesurant la valeur artistique de son oeuvre, prit l'initiative de la conserver avec l'aide de Mendoza Laing. Et, c'est avec une grande admiration pour les talents de ce prêtre que nous avons retrouvé toute cette richesse, pieusement gardée dans les granges de fermiers de St-Vincent.

Elle est composée de la représentation des douze Apôtres, découpés dans du bois et fixés sur de grands cadres, évoquant des vitraux et ajourés comme une dentelle. L'ensemble entourait toute la nef de l'église.

Toujours en bois découpé, au dessin d'une extrême finesse, il avait fait aussi des panneaux décoratifs pour l'autel et la table de communion. Nous pouvons admirer leurs thèmes allégoriques choisis, réalisés avec de grandes qualités de composition et de maîtrise du dessin.

Pour toute son oeuvre artistique, le Père Chalifoux avait utilisé du bois de récupération, soit des boîtes d'emballage de pommes et de thé. En ce temps de pauvreté, il faisait aussi des fleurs découpées dans des boîtes métalliques pour décorer son église. Certains en gardent encore le souvenir.

L'ensemble sera exposé dans la Galerie d'art du centre culturel, de St-Paul, du 15 mai au 30 août '91.

Ne manquez pas de visiter cette exposition. Elle permet de rendre hommage à ce grand artiste disparu. Elle rappellera bien des souvenirs d'enfance à des nombreux membres de notre communauté et aussi l'importance de la paroisse de St-Vincent à son époque.

SOMMAIRE

• Conseil régional d'éducation française de Rivière-la-Paix

Assemblée annuelle du CREF

par BENOIT GIRARD

JEAN-CÔTÉ - Une quarantaine de personnes étaient présentent à l'assemblée annuelle du CREF le 20 avril dernier qui se déroulait à l'école Héritage de Jean-Côté. En plus des membres du bureau de direction et des parents qui s'intéressent de près à l'éducation française, on a pu remarquer la présence de M. Yvan Beaubien, de la FPFA, et M. Armand Bédard, statisticien à la Commission nationale des parents francophones.

Dans son rapport annuel, la présidente Anita Belzile souligne que la dernière année a été remplie d'activités pour le bureau de direction du CREF, surtout sur les dossiers préscolaire et gestion scolaire. «Le préscolaire est l'un de nos outils de sensibilisation les plus importants puisqu'il rejoint les jeunes familles. Nous avons atteint notre objectif», déclare-t-elle dans son rapport. Dans le dossier de la gestion scolaire, suite au jugement de la cours suprême du Canada dans la cause Mahé-Bugnet, beaucoup de travail a été accompli. Elle souligne que le CREF a travaillé sur le dossier «par l'intermédiaire du Comité ad hoc 23». Le mandat de ce comité idépendant était de voir à la pleine application du jugement de la cause Mahé-Bugnet et d'élaborer la position des parents à ce sujet. Elle ajoute: «Nous attendons présentement le rapport des recommandations du comité de travail sur l'éducation française (...) ainsi que le dépôt du projet de loi qui donnerait enfin aux francophones partout en province la gestion de leurs écoles».

Pour le recrutement des membres, la présidente a annoncé avec fierté que le nombre de membres en 1990 s'est accru de 63%. Ce qui signifie pour elle «une reconnaissance du travail déjà accompli et un signe de l'accroissement de la visibilité...» Les orientations futures du CREF seront de mettre beaucoup d'énergie sur la sensibilisation à l'éducation française, et au dossier de la gestion scolaire et demeurer partenaire dans le dossier du centre scolaire communautaire.

Profitant de l'assemblée annuelle, le CREF a lancé son projet d'autofinancement afin de rendre l'organisme «plus indépendant des subventions gouvernementales».

Les postes du bureau de direction pour l'année 1991-1992 sont comblés par: Anita Belzile, présidente; Bernadette Levesque, Dolorès Nolette, Angèle Laverdière Brochu, Conrad Atchia, Claudette Wawrzonek, Carmen St-Laurent, Doris Laroche, Irène Gauthier, Louise Sylvain Ruel et Louise Gagnon.

Pour terminer l'assemblée annuelle, il y a eu un souper-causerie. Près de 90 personnes y étaient présentes et M. Armand Bédard, conférencier invité, a tenu son discours sur la gestion scolaire des minorités de langues officielles en donnant un aperçu de la situation actuelle dans les territoires et les provinces du Canada. Pour bien terminer cette soirée, l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix a présenté la pièce de théâtre «Il était une fois Delmas, Sask... mais pas deux fois» jouée par André Roy, qui a démontré une très bonne performance.

À la 3...

• Fermeture de l'Agence Détour

«...je pense qu'il faut rationnaliser les dépenses dans le secteur culturel»

– Georges Arès

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'Agence Détour aidait les artistes francophones de l'Ouest à mieux se faire connaître en faisant la promotion de leurs spectacles. C'est ainsi qu'elle a aidé des artistes tels que Crystal Plamondon, Josée Lajoie et Les Bûcherons.

Mais les subventions gouvernementales se faisant de plus en plus rares, l'agence n'a pas reçu les sommes auxquelles elle s'attendait. Georges Arès, directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA): «Si le ministère des Communications avait supporté (l'agence) comme on s'y attendait, ça aurait été différent. Le déficit de 102 000 $ l'an dernier est dû directement au ministère des Communications qui n'a pas voulu financer, et qui avait donné certaines indications à l'ACFA (...) que oui, il (le ministère) pourrait trouver des dollars pour financer Détour. Et par après, lorsqu'on (l'ACFA) s'est mis à discuter avec eux pour voir où est ce financement-là et quand on va le recevoir, là ils ont dit non. Je pense que l'on s'est fait jouer par le ministère des Communications l'an dernier».

Sans préciser lesquelles, M. Arès affirme que la fermeture de l'Agence Détour est due à des raisons financières «et certaines autres raisons». «Il y a plus que des raisons financières qui entrent en ligne de compte; alors l'exécutif (de l'ACFA provinciale) a décidé de ne pas continuer à financer l'opération de Détour». L'Agence Détour appartient à l'ACFA; «c'est un projet de l'ACFA, avec des employés qui vraiment travaillent pour l'ACFA. Le nom Agence Détour est un nom pour faire affaires», affirme Georges Arès.

Et c'est ce qu'a découvert Brigitte Paradis, directrice par intérim de l'Agence Détour. «C'est après trois mois à titre d'intérimaire que j'ai découvert cela; à chaque mois, je fais mes états financiers, mes salaires sont payés par l'ACFA comme au Franco et je fais un chèque à chaque mois pour rembourser mes salaires à l'ACFA, pour mon loyer, je suis en sous-location comme Le Franco (...). De facto, j'étais indépendante». Donc, c'était comme une incorporation? «Il n'y avait que les papiers légaux qui n'étaient pas là», répond Mme Paradis. Mais pour recevoir les subventions attendues, le Secrétariat d'État a demandé où était cette incorporation, et ce n'est que là que Mme Paradis a questionné le directeur général de l'ACFA: «Et là j'ai appris que les papiers étaient encore (bloqués) sur le bureau de Georges Arès, et c'est comme ça qu'on est redevenu un département de l'ACFA».



Georges Arès

Les 2 employés de l'Agence Détour ont été prévenus le 2 avril qu'il leur faudrait mettre la clé dans la porte le 30 avril. Par la suite, Mme Paradis a présenté au conseil exécutif de l'ACFA, lors de leur réunion le 19 avril dernier, une proposition qui aurait transformé l'Agence Détour en organisme à but non-lucratif tout en dégageant l'association de ses responsabilités financières vis-à-vis elle.

Tout en avouant que les marchés de la Colombie-Britannique et de l'Ontario n'ont pas été couverts adéquatement au cours de la dernière année, la proposition renfermait entre autres ces moyens pour maintenir les marchés: envois massifs de l'offre scolaire en Colombie-Britannique (écoles), en Saskatchewan, au Manitoba (Bureau d'éducation française) et aux 83 chapitres de Canadian Parents for French (CPF) de l'Ontario.

Pour maintenir l'agence en vie, Mme Paradis proposait que l'Agence Détour devienne un organisme sans but lucratif; mais il était dit que l'agence avait besoin de deux mois de plus d'activités avant de couper totalement les liens avec l'ACFA. Ceci leur aurait permis de terminer leur année financière en continuant leurs opérations jusqu'en juin prochain.

Selon les chiffres que nous a fournis Mme Brigitte Paradis, le déficit de l'Agence au 31 mars 1991 était de 50 234.82 $ et le déficit anticipé pour le mois d'avril 1991 était de 6 380.74 $, pour un déficit total de 56 615.56 $.

En additionnant les subventions du Secrétariat d'État et du ministère des Communications, en plus de la remise de dettes de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), les revenus anticipés étaient de 63 500 $. Le déficit se transforme donc en surplus de 6 884.44 $.

Toujours selon la proposition de Mme Paradis, après avoir calculé les déficits anticipés des mois de mai et de juin 1991, le déficit anticipé pour la fin de l'exercice financier de 1990-1991 est de 5 855.45 $.

AUTO-FINANCEMENT

L'Agence Détour visait l'auto-financement dès 1990, soit après deux ans d'opérations. Mais ce ne fut pas le cas, et le déficit de 102 000 $ de l'an dernier a été épongé par l'ACFA. Selon M. Arès, dans une entrevue qu'il a accordée à Radio-Canada, l'Agence Détour aurait eu un déficit de 10 000 $ si elle avait continué ses opérations jusqu'à la fin de son année fiscale, soit au mois de juin prochain.

Même si l'action de l'agence se fasait à travers l'Ouest, les autres associations francophones ne participaient pas financièrement à son fonctionnement.

En deux mois, c'est un autre coup que l'ACFA provinciale donne au secteur culturel: l'Agence Détour subit le même sort que le Carrefour de Calgary en février dernier. «On n'abandonne pas le secteur culturel, mais je pense qu'il faut rationnaliser les dépenses dans le secteur culturel», affirme M. Arès.

«J'ai encore de la misère à m'expliquer, parce qu'ils ont mis tellement d'efforts et beaucoup de sous dans ce projet. (...) Je suis loin de renier tous les efforts que Georges Arès et France Levasseur-Ouimet ont pu mettre: politique, moral, physique, toutes les énergies qu'ils ont perdues à essayer d'aller chercher des sous pour l'agence, (...) en plus du fait qu'ils ont été notre 'banque' pendant près de deux ans, c'est justement dans ce contexte que je ne comprends pas leur décision», affirme Mme Paradis.

• Restrictions budgétaires

Le Secrétariat provincial de l'ACFA coupe trois postes

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Depuis le 30 avril dernier, M. Jean-Claude Giguère, directeur du secteur éducation à l'ACFA et Mme Agathe Schaff, secrétaire de direction sont sans emploi. De plus la secrétaire du secteur de l'Information/Politique, Mme Gaétane Corriveau quittera son poste à la fin du mois de juin.

Ces trois postes sont abolis dans le cadre des coupures au sein du personnel du Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta en raison de restrictions budgétaires.

Avec le départ de M. Giguère, l'ACFA devra trouver d'autres moyens pour remplir ses responsabilités dans le dossier fort important de l'éducation. Il ne faut pas oublier que la gestion scolaire pour la communauté francophone sera à l'ordre du jour au cours des prochains mois, des prochaines années.

En ce qui concerne les coupures, Mme France Levasseur-Ouimet déclarait: «le contexte budgétaire dans lequel nous évoluons est extrêmement serré. Nous devons procéder à des coupures de postes qui sont douloureuses car nous savons que notre personnel est très dévoué».



Jean-Claude Giguère

Il n'en reste pas moins que la tendance générale au Canada est aux coupures de toutes sortes: coupures budgétaires, coupures de personnel, on veut minimiser les effets de la récession qui semble plus grave que les économistes le croyait. Et le Secrétariat d'État du Canada est beaucoup plus rationnel dans l'octroi des subventions aux différentes associations francophones hors Québec. De plus, cela fait partie du budget d'austérité de l'ex-ministre des Finances Michael Wilson.

Mme Levasseur-Ouimet n'a pas caché ses sentiments face à cette situation et elle a déclaré: «nous aimerions beaucoup que les choses soient différentes car nul ne peut douter de la somme de travail effectué par notre personnel. C'est avec beaucoup de chagrin que nous avons pris cette décision».

Pour sa part, M. Arès a refusé de discuter de chiffres, que ce soit pour les subventions gouvernementales, les sommes remises par la Fondation où les sommes que l'ACFA épargnera en effectuant ces coupures. «Il y a tellement de facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte quand on parle de chiffres. Et des chiffres ça porte inévitablement à interprétation de toutes sortes».

Le directeur général veut un budget balancé pour la prochaine année. Ces prévisions budgétaires seront d'ailleurs présentées lors du prochain conseil général le 25 mai.

SCP...

(suite de la page 1)

bilingue. Par contre, Marla Hillier affirme que lors de l'octroi d'un contrat, la capacité d'offrir des services bilingues est considérée. Et si, plus tard, le comptoir postal n'offre plus le service en français? «Nous ne pouvons pas les forcer», répond Mme Hillier.

Sur les 864 succursales de la Société canadienne des postes en Alberta, 35 offriraient un service bilingue: Edmonton (2 succursales, 3 employés bilingues chacune), Calgary (2 succursales, 3 employés chacune, certains ayant débuté leur emploi voilà 2 semaines), St-Paul (8 employés bilingues), Sherwood Park, St-Albert, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge, Bonnyville, Donnelly, Falher, Girouxville, Legal, McLennan, Plamondon, Beaumont, Bellevue, Fort Kent, Guy, Jean-Côté, Lac La Biche, Lafond, Vimy, Tangent, St-Vincent, St-Lina, St-Isidore, Rivière-Qui-Barre, Morinville, Marie-Reine, Mallaig, Grande Prairie et Foisy.

Il reste donc aux francophones à s'adresser en français à ces succursales postales, puisque la Société canadienne des postes dit avoir les effectifs nécessaires pour offrir un service bilingue dans ces 35 endroits.

Selon l'avant-projet de règlement, proposé sous la Loi sur les langues officielles, la région d'Edmonton pourrait perdre 3 de ses 4 succursales désignées bilingues. L'avant-projet de règlement établit le niveau de service requis pour les régions urbaines comptant 100 000 habitants et plus, sur une unité de mesure appelée région métropolitaine de recensement (RMR). La RMR d'Edmonton regroupe aussi les villes de St-Albert et Sherwood Park qui possèdent chacune une succursale désignée bilingue. Or, la réglementation proposée indique que, dans une RMR où la minorité compte au moins 5 000 personnes, une institution fédérale doit désigner au moins un bureau par institution. Ce qui signifie aussi que l'institution peut se limiter à un seul bureau par RMR. La Société canadienne des postes prend en considération le dernier recensement, soit celui de 1986. Si les chiffres changent au recensement de 1991, le nombre de succursales pourrait aussi changer.

On coupe, on coupe et on coupe encore. Ça fait mal

Les années de «vaches grasses» sont réellement terminées. On assiste présentement à une rationnalisation des dépenses non seulement des gouvernements fédéral et provinciaux, des multinationales mais aussi des nombreuses associations francophones hors Québec, nationales et provinciales. Et la récession, plus grave que les économistes avaient prévue, n'est rien pour améliorer la situation.

En Alberta, la fermeture de la succursale du Carrefour à Calgary n'est certainement pas passée inaperçue. L'annonce de la fermeture de l'Agence Détour à Edmonton en a surpris plus d'un, malgré le fait que les dirigeants de l'ACFA provinciale avaient fait part de leurs préoccupations lors du dernier Rond-Point. Les coupures de trois postes au Secrétariat provincial de l'ACFA frappent encore plus fort. Le domaine culturel en général et les théâtres en particulier sont en crise. Ça fait mal. C'est difficile à accepter quand on a, jusqu'à un certain point, été gâté par les subventions du fédéral. Mais regardons la situation en face; les années de «vaches grasses» sont réellement terminées. Je me souviens qu'au début des années '80, les fonctionnaires du Secrétariat d'État incitaient les associations francophones hors Québec à trouver des moyens de s'autofinancer, en prévision de ce qui nous frappe de plein fouet présentement. Mais ce qui a manqué à notre avis, c'est que le Secrétariat d'État ne s'est jamais impliqué directement pour aider la communauté francophone à se donner une infrastructure lui permettant de s'autofinancer éventuellement.

Il a toujours été plus difficile pour l'ACFA d'obtenir des subventions adéquates pour le fonctionnement à cause de la présence de la Fondation. On sait que la Fondation contribue annuellement au budget de l'ACFA par une remise d'argent que sa charte lui permet de faire à l'organisme porte-parole de la communauté francophone en Alberta.

Si, au cours des années '80, le Secrétariat d'État avait encouragé les associations provinciales à travers le pays de se doter de fondations semblables à celle de l'ACFA et y avait mis autant d'argent que la communauté, la situation de certaines associations provinciales serait moins catastrophique.

La situation financière de l'ACFA n'est pas grave, mais il faut penser à rationnaliser les dépenses dans tous les domaines.

Éditorial

L'Association est encore chanceuse d'avoir un certain coussin par le biais de la Fondation. Mais, il faut penser à couper dans le gras, comme l'a fait la Société Radio-Canada depuis quelques années. Si cet exercice de coupures à Radio-Canada avait commencé au début des années '80, cela aurait fait un peu moins mal que les coupures drastiques auxquelles on assiste depuis quelques années. Il en est de même pour les associations francophones hors Québec.

Peut-on demander à des bénévoles dans les régions ou à des agents communautaires mal rémunérés, de faire des campagnes de prélèvement de fonds pour assurer le développement de la communauté franco-albertaine et sa survie? On sait que dans l'Ouest canadien, tout ce que les francophones ont eu comme organismes et outils de développement communautaire, ils l'ont payé de leur propres deniers avant que n'arrive la manne fédérale. On a qu'à penser à la radio française, aux journaux comme La Liberté au Manitoba, l'Eau Vive en Saskatchewan, Le Franco en Alberta, Le Soleil en Colombie-Britannique et même les journaux des Territoires et du Yukon.

Et que dire des communautés religieuses d'hommes et de femmes qui ont contribué à l'éducation et au développement de la communauté francophone de l'Ouest durant des décennies. Les Oblats y sont même allés de leur contribution monétaire pour assurer la survie du journal «La Survivance» en Alberta.

Qui ne se souvient pas des quêtes de «La survivance française» dans les écoles du Québec dans les années '50? On sentait à ce moment-là une réelle solidarité entre Canadiens français.

Mais tout n'est que souvenirs et il faut se tourner vers l'avenir. Cette réalité doit faire prendre conscience que si nous voulons développer notre communauté franco-albertaine, il faudra d'abord y croire encore plus fermement. Il faudra ensuite compter sur nos propres moyens, financiers et autres pour assurer ce développement. Sommes-nous prêts à contribuer encore plus monétairement, à y mettre le prix pour assurer la survie, le développement de notre langue et de notre culture françaises dans l'Ouest?

Il faudra enfin que les Québécois fassent preuve de cette même compréhension et ce même esprit de collaboration qui ont caractérisé ces années de lutte pour la survivance française dans l'Ouest.

Les années de «vaches grasses» sont terminées et c'est peut-être mieux ainsi. C'est là que nous reconnaîtrons ceux et celles qui sont réellement convaincus et qui veulent continuer la lutte même au prix des plus grands sacrifices.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Un mythe à détruire

Il y a souvent erreur sur l'école dans la recherche de la voie royale menant au bilinguisme.

Michel et Marcella Cassivi, deux francophones nés en Gaspésie, ont déménagé il y a six ans à Kirkland, dans cette partie de l'île de Montréal qu'on appelle le «West Island». Ils étaient à la recherche d'un lieu de résidence où leurs enfants pourraient apprendre l'anglais tout en fréquentant l'école française. Or, bien que depuis dix ans la population francophone du West Island se soit accrue de plus de 30%, les Cassivi constatent qu'en raison de la prédilection de leurs enfants pour l'anglais, ils ne parviennent pas à maintenir l'usage du français au foyer et songent même à s'installer dans un quartier en français. Dans un article paru dans The Gazette, le 28 novembre 1987, et traitant des transformations de la composition linguistique de la population du West Island, Stephanie Whittaker note qu'on y assiste à un phénomène curieux: les enfants conversent en anglais dans les cours de récréation de beaucoup d'écoles françaises ici et là.

Si les enfants s'anglicisent dans ce secteur de la région métropolitaine de Montréal, où la langue française bénéficie d'appuis institutionnels importants, qu'en est-il des jeunes francophones hors Québec qui, dans bien des localités de nombreuses provinces, n'ont toujours pas accès à l'école française?

UN CHOIX THÉORIQUE

Il existe cinq types d'écoles au Canada où les parents francophones peuvent faire instruire leurs enfants. Le premier est l'école homogène française, celle où, sauf pour l'étude de l'anglais comme matière, la langue d'enseignement est le français. Les élèves sont de langue maternelle française et étudient dans un milieu linguistique et culturel qui est le leur. Le second est l'école bilingue, où la langue d'enseignement est tantôt le français, tantôt l'anglais, selon un partage plus ou moins égal du temps d'enseignement. Le troisième modèle est celui de l'école mixte dont la clientèle étudiante est composée cette fois de jeunes francophones et de jeunes anglophones qui étudient dans leur langue maternelle respective, mais sous une même administration. La langue de communication à l'intérieur des classes comme dans la cour de récréation est alors celle de la majorité. Il en va de même de la culture ambiante.

Les parents francophones peuvent aussi inscrire leurs enfants à une école d'immersion pour de jeunes anglophones à qui l'on veut faire apprendre le français comme langue seconde, et où le temps consacré à l'enseignement en français diminue d'année en année pour n'atteindre habituellement guère plus de 30% au début du secondaire. Enfin, ils peuvent les confier à une école homogène anglaise desservant les jeunes anglophones, et où l'enseignement est dispensé en anglais à l'exclusion du cours de français.

Bien entendu, les parents francophones, surtout à l'extérieur du Québec, n'ont pas tous accès à l'éventail complet de ces possibilités. Voyons cependant sur quels critères leur choix repose quand, d'aventure, il leur est permis de choisir entre les cinq régimes que nous venons de décrire.

Disons d'abord que les parents, s'ils appartiennent à la minorité, estiment qu'il est essentiel que leurs enfants maîtrisent la langue de la majorité. Selon eux, ceux-ci doivent absolument être bilingues, car il en va de leur survie. C'est tout particulièrment le cas des Canadiens français unilingues qui ont émigré, par exemple, dans le nord de l'Ontario ou dans l'Ouest du pays. Leur unilinguisme leur a rendu la vie tellement difficile qu'il est tout à fait compréhensible qu'ils se soient promis que, coûte que coûte, leurs enfants maîtrisaient l'anglais. Aujourd'hui enrore, ils continuent de renforcer auprès de leurs petits-enfants l'importance de bien posséder la langue anglaise.

Les éducateurs et les chefs de file francophones, dans un tel contexte, se sont souvent vus dans l'obligation, surtout en l'absence d'écoles françaises, de «vanter» l'immersion aux leurs. Toutefois, ceux-là même qui hier, c'est encore le cas à certains endroits, présentaient l'immersion comme le moyen pour leurs enfants de conserver leur langue dans un milieu anglophone, changent aujourd'hui leur fusil d'épaule et préconisent l'école française. Car la question qui se pose est de savoir quel genre d'école est le plus susceptible d'en faire des bilingues.

UNE ILLUSION

On semble avoir des vues divergentes sur la question selon que l'on examine objectivement la chose, avec l'oeil du chercheur, ou que l'on vit soi-même cette situation en tant que parent. Des études effectuées dans ce domaine nous apprennent que, quel que soit le pays en cause, plus une langue est minorisée, plus l'apprentissage de la langue de la majorité est facile. Dans un tel cas, la langue de la majorité s'apprend pratiquement d'elle-même, et il suffit d'un enseignement formel minimum, l'orthographe et les règles de grammaire, pour que la compétence des jeunes minoritaires dans leur langue seconde soit au moins égale, sinon supérieure, à leur compétence dans leur langue maternelle. En d'autres termes, quelles que soient les langues en question, l'enseignement dans la langue de la minorité dans des écoles destinées exclusivement aux jeunes minoritaires est la seule façon pour ceux-ci de conserver l'usage de leur langue maternelle.

Les recherches auxquelles se sont livrés depuis plusieurs années, entre autres, les professeurs Rodrigue Landry et Rhéal Allard de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton démontrent que c'est uniquement dans ces conditions que l'apprentissage de la langue de la majorité en tant que langue seconde peut se faire sans qu'en souffre la maîtrise de la langue maternelle. D'ailleurs, les nombreuses recherches effectuées au cours des dernières décennies, notamment aux États-Unis, sur ce phénomène du bilinguisme «additif», habituellement chez les majoritaires, et «soustractif», c'est généralement le cas pour les minoritaires, hispanophones ou autres, ne laissent, à toutes fins utiles, guère de doute à ce sujet.

Mais il y a aussi la solution retenue par les parents. Ainsi, plus un milieu est dominé par la langue de la majorité, plus les membres de la minorité estiment qu'il est essentiel d'apprendre cette langue, et par conséquent, c'est là le paradoxe, plus ils ont tendance aussi à penser que l'école de la majorité est la solution rêvée. Dans le cas des parents francophones, en particulier à l'extérieur du Québec, l'école anglaise est souvent perçue comme la solution idéale. En d'autres mots, moins les parents francophones ont besoin du soutien de l'école pour faire apprendre l'anglais à leurs enfants, le milieu y suffisant, plus ils estiment qu'il est essentiel, voire vital, d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise, ce qui risque fort d'en faire des unilingues anglophones.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, en l'absence d'un choix réel, les parents francophones s'interdisent de réclamer le type d'école qui conviendrait le mieux aux besoins de leurs enfants et qui conduirait ces derniers le plus sûrement au bilinguisme dont ils rêvent. Ainsi, dans les écoles d'immersion, même lorsqu'elles offrent un solide programme de français, les enfants francophones semblent éprouver des difficultés d'apprentissage dès les premières années. Leur développement langagier est habituellement retardé, car ils apprennent aussi les erreurs commises par les anglophones. C'est sans doute ce qui fait dire à Stacy Churchill de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, «que pour un francophone, étudier en anglais, c'est mal s'instruire, car les francophones ne peuvent devenir des anglophones».

Jean-Claude Le Blanc



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF Association de la presse francophone

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Pour la collectivité de Kanesatake

Tenue d'un plébiscite au sujet de l'administration indienne

MONTRÉAL - L'honorable Tom Siddon, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé qu'un plébiscite aura lieu pour premettre aux Mohawks de Kanesatake de choisir la forme d'administration qu'ils souhaitent pour leur collectivité.

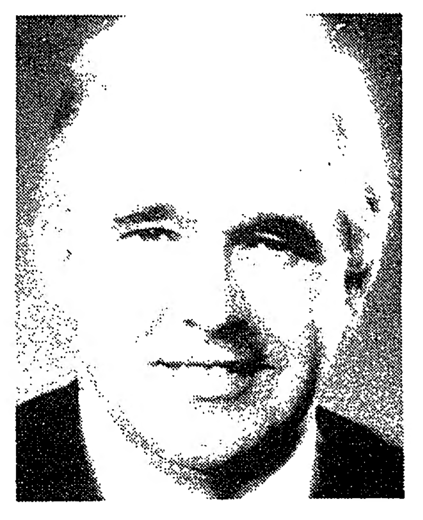
«Le gouvernement du Canada prend une mesure catégorique pour régler la question de l'administration locale à Kanesatake», a déclaré le ministre Siddon.

Les questions de l'administration et du leadership ont été perçues comme le principal obstacle à un règlement négocié de la question des terres qui étaient au coeur du conflit de l'été dernier à Oka.

C'est un organisme indépendant et neutre qui sera responsable de la tenue du plébiscite. La question sera la suivante:

Il y a deux méthodes possibles pour choisir un conseil qui sera chargé de l'aministration de la bande de Kanesatake: 1. Des élections. 2. Selon la coutume de la bande. À Kanesatake, ce sont les mères de clans de la bande qui choisissent le chef et les conseillers.

Désirez-vous que le conseil de bande de Kanesatake soit choisi: 1. Au moyen d'élections; ou 2. Selon la coutume.


Tom Siddon

Les terres qui étaient au coeur du conflit de l'été dernier ont été achetées par le gouvernement fédéral avec l'intention de les remettre à la collectivité mohawk. L'achat d'autres terrains pourrait faire l'objet de négociations ultérieures, mais cet achat et la question du mode de propriété des terres ne peuvent être réglés tant qu'il n'y a pas une organisation administrative locale mohawk qui soit assurée de l'appui de la collectivité.

«La collectivité mohawk et la collectivité non autochtone d'Oka désirent la paix et la stabilité: elles veulent aussi connaître leurs perspectives d'avenir», de poursuivre le ministre.

«Nous sommes anxieux d'en arriver à un règlement qui soit satisfaisant tant pour les autochtones que les non-autochtones d'Oka et de Kanesatake. Le règlement de la question du leadership facilitera grandement le processus de négociation», a conclu le ministre Siddon.

• Banque fédérale de développement

Prêts aux étudiants entrepreneurs pour une 7e année

EDMONTON - L'été dernier, Kellie Leach, âgée de 20 ans, de Fort McMurray, a exploité ses talents d'entrepreneur grâce à la Banque fédérale de développement (BFD) et au gouvernement fédéral.

À l'aide d'un Prêt aux étudiants entrepreneurs de 3 000 $ accordé par la BFD, elle a établi sa propre entreprise de déménagement spécialisée dans les logements, les maisons mobiles et les petites maisons appelée «Student Express». Kellie s'est servie de son emprunt pour payer l'assurance-automobile, les dépliants publicitaires, les annonces dans les journaux et la location de matériel. Pour l'aider, elle engagea sept étudiants. En peu de temps, Student Express a été reconnue comme une entreprise de menus travaux fiable. «En plus de faire des déménagements, nous avons peint quelques maisons», dit Kellie. L'entreprise enregistra un profit que Kellie a utilisé pour payer les frais de scolarité de sa première année d'études en médecine à l'université de Toronto.

«Pour la septième année de suite, des centaines d'étudiants comme Kellie peuvent obtenir un prêt sans intérêt jusqu'à concurrence de 3 000 $ pour lancer une entreprise pendant l'été», déclare Frank Reiter, vice-président et directeur général de la BFD pour la région des Prairies et du Grand Nord.

Le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs est offert sous les auspices du ministre d'État à la Jeunesse, l'honorable Marcel Danis, dans le cadre de Défi 91, le programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants. Parlant au nom du ministre d'État à la Jeunesse, l'honorable Don Mazankowski, vice-premier ministre, a déclaré: «Grâce à ce programme, les étudiants peuvent développer leurs talents d'entrepreneur en gérant leur propre entreprise et mieux connaître les perspectives de carrière dans le monde des affaires».


Marcel Danis

COMMENT S'INSCRIRE

Les étudiants intéressés doivent se procurer un formulaire de demande et un exemplaire du Guide des auteurs de demande dans un Centre d'emploi du Canada, un Centre d'emploi du Canada pour étudiants, une succursale de la Bangue Royale du Canada ou de la Banque Nationale du Canada ou dans n'importe quelle succursale de la Banque fédérale de développement.

La demande remplie doit être retournée, au plus tard le 14 juin 1991, à la succursale locale de la BFD, qui l'étudiera. Si le projet est jugé digne d'être financé, l'étudiant reçoit une lettre d'approbation à présenter à une banque à charte participante. Les fonds sont alors déposés dans son compte. Les prêts sont accordés seulement en fonction du bien-fondé de chaque demande et sont sans intérêt s'ils sont remboursés au complet le 11 octobre 1991 au plus tard. Les participants qui rembourseront leur prêt avant le 13 septembre 1991 obtiendront une remise de 100 $.

Le nombre et le montant des prêts, ainsi que le nombre d'emplois créés dans le cadre du programme Prêts aux étudiants entrepreneurs, ont augmenté chaque année depuis la création du programme, en 1985. L'an dernier 767 prêts d'une valeur totale de 2,08 millions de dollars ont permis de créer 1 850 emplois à l'échelle du pays, ou 2,41 emplois par prêt. En 1989, 655 prêts ont été accordés, pour une valeur de 1,74 million de dollars.

L'été dernier, en Alberta, 277 emplois ont été créés par des étudiants entrepreneurs grâce à 145 prêts d'une valeur totale de 408 500 $.

Appel d'offres pour un pays ou deux

Le Canada est en train de vivre, plus que jamais, des moments dramatiques quant à son avenir. Tout est en pleine ébullition.

L'avantage d'une telle situation, malgré tout, c'est que ça force tous et toutes, chacun et chacune, à prendre part aux décisions et à poser les gestes opportuns, pour tenter de sauver notre peau de français, partout au pays.

POLITIQUE
Jean-Marie Nadeau
Agence de presse francophone

Il n'y a pas lieu, ici, de passer en revue les tribulations et tergiversations des Québécois autour du rapport Allaire et de la Commission Bélanger-Campeau. On risquerait d'en perdre notre latin, en plus de perdre notre français.

Mais il faudrait quand même que l'on fasse une mise en garde. Plusieurs francophones et Acadiens en ce pays commencent à développer un réflexe démesuré de hargne et d'aigreur face au peuple québécois. Comme si la démarche québécoise vers une plus grande autonomie était la mère de tous nos malheurs. Voyons donc!

Pourtant, on a le droit d'être très sévère face aux Québécois qui semblent s'accommoder beaucoup mieux d'indifférence à notre endroit, que de solidarité active. Mais on est aussi en droit de questionner notre façon, par trop timide, de faire valoir auprès du peuple québécois nos plus profondes aspirations. En fait, nous devons briser le mur de l'indifférence québécoise et exposer avec force les avantages de notre valeureuse présence française pour le Canada, comme pour le Québec.

Plus que jamais, nous devons interpeller de front nos différents gouvernements provinciaux qui ont su trop bien, jusqu'à maintenant, se défiler quant à leurs responsabilités face à nous. Même au Nouveau-Brunswick, où, malgré l'existence d'une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés, on joue au chat et à la souris avec le fédéral pour ne pas l'enchâsser dans la constitution.

Par ailleurs, les percées importantes de la francophonie en Ontario sont encourageantes. Il faudra alimenter et stimuler le leadership anglophone dans les quelques sympathies francophiles, que ce soient celles d'un Bob Rae ou encore celles d'un Frank McKenna. La compétition a meilleur goût et peut jouer en notre faveur.

Et combien d'autres premiers ministres anglophones, comme Joe Ghiz à l'Ile-du-Prince-Édouard, sont prêts à s'engager à protéger et même promouvoir le bilinguisme dans leur province, peu importe la séparation éventuelle du Québec? A chacun de nous de faire pression sur le plan domestique. Et on serait en droit de s'attendre à autant, à moyen terme, de la part du gouvernement fédéral. Mais pour ce faire, ça prendrait peut-être du leadership! Monsieur Mulroney semble baigner dans le formol pour le moment.

En accord avec la FFHQ, on croit que la francophonie canadienne doit compter, avant tout, sur ses propres moyens par les temps qui courent. Agir suffisamment fort pour que l'on comprenne qu'en dehors du Québec, il y a aussi un Canada français, contrairement à ce que le Québec et le Canada anglais colportent trop facilement comme vision, actuellement.

La FFHQ parle de plus en plus en termes d'espaces psychologique, électronique, institutionnel, économique, politique, et international à créer pour vivre notre francophonie canadienne. Plus que d'espaces, c'est une place pleine et entière que l'on doit revendiquer.

Il faut s'affranchir du concept de minoritaire si on ne veut plus qu'on nous traite comme tel. dans la discussion sur Meech, on avait émis le concept de "code des minorités". On devrait plutôt parler de "code des communautés". La francophonie canadienne ne pourra s'épanouir que si on lui reconnaît, en plus des droits individuels de la Charte, des droits collectifs.

Pensée de la semaine...

Ce qui fait finalement une vie pleine, c'est d'avoir eu la chance de donner beaucoup de soi aux autres

(Teilhard de Chardin)

Morinville: 100 ans d'histoire

par SR ALICE TROTTIER f.j.

MORINVILLE - La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Morinville célèbre son centenaire cette année. En effet, elle fut fondée officiellement le 20 décembre 1891 quand le R.P. Lestanc, omi, de la Mission de St-Albert, vint bénir la petite chapelle bâtie par les colons et, au nom de Monseigneur Vital Grandin, installer canoniquement l'abbé Amédée Harnois comme curé.

Le fondateur, l'abbé Jean-Baptiste Morin, avait été nommé agent de colonisation par le gouvernement canadien, sur les instances de Mgr Grandin et du Père Albert Lacombe. Il fut prêté par son archevêque, Mgr Fabre de Montréal, pour recruter des colons canadiens-français qu'il devait établir dans l'Ouest canadien, plus particulièrement dans le diocèse de St-Albert.

L'immigration «étrangère» qui suivit l'acquisition des territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson par le Canada menaçait l'élément francophone et catholique de l'Ouest. Mgr Grandin craignait de voir sombrer l'oeuvre qui avait coûté aux Oblats cinquante années de dévouement soutenu et de sacrifices héroïques.

À moins qu'un courant d'émigration catholique ne fût dirigé vers le Nord-Ouest, la population de son très vaste diocèse était menacée de devenir un point imperceptible que des Ordonnances de la Législature de Régina s'efforçait déjà de faire disparaître. Il fallait à l'évêque de St-Albert un prêtre «ayant les qualités et les aptitudes jointes à un vrai zèle et un vrai dévouement pour fonder et faire fonctionner une société de colonisation».

C'est ce qu'il trouva en l'abbé Morin. Son rôle devint extrêmement important. Il s'adonna à un travail de prévention au Québec, s'efforçant de diriger plutôt vers l'Ouest ceux du Québec qui, en quête d'emplois, voulaient aller s'établir aux États-Unis. Il oeuvra également en Nouvelle-Angleterre afin de rapatrier les Canadiens français qui s'étaient groupés en paroisses et les diriger vers les terres fertiles de l'Ouest que le gouvernement canadien offrait gratuitement.

Son premier contingent de colons quitta Montréal le 17 mars 1891 et arriva à St-Albert le 2 avril après avoir parcouru en voitures la distance entre Calgary et Edmonton. Ces colons, au nombre de 59, reçurent un accueil chaleureux de la part des Oblats de Marie-Immaculée, des Soeurs Grises, de la petite population de St-Albert, Mgr Grandin en tête. Après quelques jours de repos, les hommes se dirigèrent vers la région du Lac des Oeufs et y choisirent des «homesteads». Sans tarder, l'abbé Morin retourna dans l'Est pour y chercher d'autres colons. En 1893, avec le onzième «contingent», la liste comptait un total de 308 adultes et 153 enfants.

En dix-huit mois d'existence, la colonie de Morinville accomplit de réels progrès: église, écoles, bureau de poste, moulins à scie et à farine, chemins et ponts, société agricole et de colonisation. Et l'abbé Morin continuait d'exprimer sa conviction de l'excellence du Nord-Ouest dans ses brochures qu'il intitulait: «En Avant la Colonisation!» Dans sa sagesse de colonisateur expérimenté, il désirait créer dans l'Ouest canadien une colonie agricole solide et durable et pour ce faire, il appliquait certaines conditions.

Dès 1894, dans un rayon de 30 à 40 milles d'Edmonton, les terres du gouvernement ou «homesteads» avaient été en grande partie colonisées. Avec un zèle infatigable, le missionnaire-colonisateur continuait à faire sentir sa présence et son action au-delà de la frontière. Grâce à ses efforts, il réussit à conduire en Alberta des colons originaires du Dakota, du Minnesota, qui fondèrent la belle paroisse de Beaumont (1892-1894). À la fin de l'année 1896, l'abbé Morin pouvait compter neuf centres où il avait aidé à établir des colons francophones: Edmonton, St-Albert, Morinville, Fort Saskatchewan ou Lamoureux, Stony Plain, Beaumont, Villeneuve, Rivière-Qui-Barre et Végreville.

L'abbé Morin était convaincu que l'Ouest possédait tout ce qu'il fallait pour établir des paroisses, fonder des colonies, étendre l'influence française. En même temps, il constatait le demi-succès de son oeuvre, car il ne comptait que 620 familles quand il aurait pu en compter 6 000. Il présageait l'envahissement presque complet par l'étranger. En 1899, la mission du prêtre-colonisateur était à peu près finie.

M. l'abbé Morin fut sans contredit le Père de la colonie canadienne-française de l'Alberta. À l'instar de Mgr Grandin et du Père Lacombe, il croyait que l'oeuvre de la colonisation était la planche de salut des minorités francophones de l'Ouest canadien. Dans sa nostalgie de l'Ouest, il écrivit un jour à Mgr Grandin: «Après tout, le vers du poète est vrai: Rien n'est si beau que son pays, et mon pays est l'Alberta...»

L'émigration agricole dans l'Ouest a implanté une population saine et vigoureuse. De ces vaillants pionniers, leurs descendants ont recueilli les fruits de leur labeur, de leurs souffrances physiques et morales. Aussi, en son centenaire, Morinville veut-il reconnaître leur contribution et rendre hommage à son fondateur, l'abbé Jean-Baptiste Morin, et à ceux qui, avec l'église catholique, ont légué un si riche héritage de foi chrétienne. La petite graine de sénevé plantée, en 1891, dans la prairie vierge de l'Ouest canadien «a porté fruit en sa saison».



(Archives provinciales des Oblats)

Le presbytère de Morinville était certainement l'une des bâtisses les plus imposantes du village en 1895.

• Échos d'autrefois

Le Musée de Bonnyville sera inauguré le 18 mai prochain

par MARTYNE COUTURE

BONNYVILLE - «C'est la première fois que vous venez à Bonnyville? Ben, vous avez manqué le meilleur!», m'affirmait Lucien Croteau, alors qu'on prenait rendez-vous pour une entrevue.

Fier comme il l'est de sa ville natale, ce Citoyen de l'année de Bonnyville était aussi fier d'être ainsi honoré. Bien sûr, la surprise y était lorsqu'il a appris la bonne nouvelle, mais il donne le crédit à la Société historique de Bonnyville et district. «C'est tout le monde de la Société historique qui devrait être honoré. Ils m'ont tous aidé à réaliser ce rêve», affirme-t-il.

Ce rêve, qui deviendra réalité officiellement le 18 mai prochain lors de la cérémonie d'ouverture, c'est le Musée de Bonnyville. «Je me suis toujours intéressé à l'histoire de Bonnyville. Quand j'étais enfant, mes parents me parlaient souvent de leur débuts ici». Les parents de M. Lucien Croteau, d'origine québécoise, sont venus s'installer à Bonnyville au début du siècle.

Le projet de construction de ce musée date de plus de 5 ans. Après avoir trouvé du financement, ce qui n'était pas qu'une petite entreprise, la construction a enfin pu débuter l'an dernier. «Des fois, ça aurait pu aller plus vite, mais on est bien satisfait. Ce qui a été fait, a été bien fait», affirme M. Croteau, président de la Société historique depuis 3 ans.



(Photo Martyne Couture)

M. Lucien Croteau, le président de la Société historique de Bonnyville et district, montre ici la plaque que les familles peuvent acheter, contribuant ainsi au financement du musée tout en faisant connaître l'histoire de leur famille.

L'ouverture officielle du musée aura lieu le 18 mai; le comité prévoit organiser une grande fête pour l'occasion. «Échos d'autrefois», le thème du musée, est en sorte une suite au livre historique, du même titre, qui avait été fait en 1985.

On pourra retrouver au musée plusieurs objets, dons de la communauté, qui démontreront l'histoire de la région. Bureau de poste, traite des fourrures, et bien d'autres activités de l'époque y seront en montre. De plus, il y aura la possibilité d'avoir des expositions de l'extérieur.

Père de 5 enfants, M. Croteau avoue espérer que «les plus jeunes» prendront la relève: «J'ai bien aimé travailler à établir ce musée, mais je crois que d'autres personnes devraient embarquer et aider» Selon lui, un musée est un projet à très long terme, où il faudra encore beaucoup de travail échelonné sur plusieurs années pour en faire une attraction touristique.

D'ailleurs, la campagne de financement du musée de Bonnyville est toujours en cours. Certaines personnes ont déjà acheté un arbre, ou une brique gravée à leur nom. De plus, il est possible d'acheter une plaque, où l'histoire de sa famille est inscrite.

Si vous désirez avoir plus de renseignements sur cette campagne de financement ou sur la cérémonie officielle du 18 mai prochain, communiquez avec M. Lucien Croteau, au 826-5057.

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL MAI 1991

3 BONNYVILLE - Les élèves de l'école secondaire Notre-Dame feront part de leurs talents à l'occasion d'un après-midi d'activités: danse, instruments de musique, etc.

3 MALLAIG - Jour Héritage à 13h00. Pour plus d'informations: 645-4800.

3 BONNYVILLE - L'ACFA régionale de Bonnyville présente: Il était une fois Delmas Sask,...mais pas deux fois! avec André Roy à 20h au Centre Lyle Victor Albert. Une soirée suivra le spectacle. Pour plus d'informations: 826-5275.

4 et 5 CALGARY - Cinéma Plaza présente «Camille Claudel» (1133 Kensington Road N.O.). Le 4 mai à 15h30; le 5 mai à 21h15. Pour plus d'informations: 283-2222.

4 CALGARY - L'Alliance française de Calgary présente en collaboration avec la Société de théâtre de Calgary «Zazie dans le métro» au Glenbow Lecture Theatre (Calgary Convention Centre). Zazie, une petite chipie lâchée dans Paris, traîne un oncle qui ne sait pas quel «paquet» on lui a confié. Pour plus d'informations: 250-5004.

4 LETHBRIDGE - Assemblée annuelle de l'ACFA régionale. Pour plus d'informations: 328-8506.

5 CALGARY - Gala de la ligue d'improvisation de Calgary. Pour plus d'informations: 250-5004.

5 BONNYVILLE - Les Vol-au-Vent présentent «Fantaisie du Cirque» à 14h au Centre Lyle Victor. Bienvenue à tous.

6 au 12 CALGARY - Cinéma Plaza présente «Daddy Nostalgie» (1133 Kensington Road N.O.). Le 6 mai à 19h, le 7 mai à 9h30 et à 21h30, le 8 mai à 19h, le 9 mai à 21h30, le 10 mai à 19h, le 11 mai à 21h30, le 12 mai à 15h45 et à 19h. Pour plus d'informations: 283-2222.

6 et 7 ST-PAUL - Cercle dramatique - Le secret de mon quartier à l'école régionale à 19h30. Pour plus d'informations: 645-4800.

7 BONNYVILLE - Soirée d'information pour les programmes de la maternelle à 19h30 à l'école élémentaire Notre-Dame.

8 EDMONTON - Alliance française d'Edmonton. La compagnie Libellule, venue de France jouera «Zazie dans le métro», au théâtre du musée provincial à 19h30. Pour plus d'informations: Jeanne Pfannmuller au 435-4198.

9 BONNYVILLE ET ST-PAUL - Rédaction non sexiste (téléconférence) - En collaboration avec le Service fransaskois d'éducation des adultes. Description du cours: Rédiger des textes clairs et simples qui s'adressent aux femmes et aux hommes de façon égale. Ce cours se donnera par Mme Hélène Dumais, linguiste au centre culturel. Pour plus d'informations: Bonnyville: 826-5275 ou St-Paul: 645-6214.

9 au 12 CALGARY - La Société de théâtre de Calgary présente «Faut divorcer» de Bertrand Leblanc au théâtre Dr Betty Mitchell (Jubilee Auditorium). «Oscar et Martha forment un couple plongé dans l'alternative que nous impose, tôt ou tard, l'âge de la retraite: se laisser mener par l'ennui ou prendre un second souffle...». Pour plus d'informations: 250-5004.

10 ST-PAUL - Festival de théâtre scolaire à l'école régionale de St-Paul à 19h. Pour plus d'informations: 645-4800.

10 et 11 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente son 5e spectacle «Le sort de l'ordinosaure» de Charles Chénard. Cette production est une création franco-albertaine, une comédie. Pour plus d'informations: Eveline Hamon au 469-0829.

11 et 12 EDMONTON - Exposition au Centre historique et culturel de Morinville. Pour plus d'informations: 961-3665.

12 EDMONTON - L'Association La Girandole d'Edmonton présente son 11e spectacle annuel «Les milles et une nuits du folklore» à la bibliothèque municipale au centre-ville à 14h. Pour plus d'informations: Nicole Hébert au 468-1044 ou 468-0057.

12 ST-PAUL - Brunch communautaire à l'occasion des la Fêtes des Mères, organisé par Les Blés d'Or au centre culturel. Pour plus d'informations: 645-4800.

12 FALHER - Déjeuner aux crêpes organisé par les Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église de Falher après la messe de 10h30.

12 ST-ISIDORE - Les amis du jardinage de Rivière-la-Paix organise un encan de plants de fleurs annuelles et vivaces, plants de légumes et de maison et un brunch de la Fête des Mères au centre culturel de Saint-Isidore. Le tout au profit de l'embellissement du terrain de l'église de St-Isidore. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations: Louise au 624-8093.

15 ST-PAUL - Ouverture du Musée de St-Paul, exposition de la paroisse St-Vincent. Pour plus d'informations: 645-4800.

16 CALGARY - Déjeuner mensuel du Club-Inter à l'hôtel Palliser à 11h45. Pour plus d'informations: 250-5001.

17 EDMONTON - Soliste Alain Trudel, tromboniste sous la direction de Pierre Hétu au Jubilee à 20h. Pour plus d'informations: 427-2760

17 BONNYVILLE - Spectacle scolaire de Jacques Chauvin à l'école Dr Bernard Brosseau à 10h30.

17, 18 et 19 EDMONTON - le Théâtre français d'Edmonton présente son 5e spectacle «Le sort de l'ordinosaure» de Charles Chénard. Cette production est une création franco-albertaine, une comédie. Pour plus d'informations: Eveline Hamon au 469-0829.

22 ST-ISIDORE - Les amis du jardinage de Rivière-la-Paix, réunion de mai consacrée à la division de fleurs vivaces. Rendez-vous au Conseil scolaire à 19h30. Pour plus d'informations: Louise au 624-8063.

22 BONNYVILLE - Souper-causerie pour les femmes francophones de la région. On servira l'entrée à 17h30 et le souper à 18h30. Conférencier: Dr Marc Bugeaud. Thème: La dépression. Billets disponibles à l'ACFA de Bonnyville. Pour plus d'informations: 826-5275.

24 EDMONTON - Gala provincial de la chanson française à la Faculté St-Jean à 20h. Pour plus d'informations: Yves Caron au 466-1680 ou Ronald Tremblay au 468-7827.

24 EDMONTON - Lancement du livre «Courtepointes» de Marie Moser. Pour plus d'informations: Lyne Lemieux, 466-1680.

24 CALGARY - Concert annuel de la chorale Voix des Rocheuses au «Pumphouse Theatre». Pour billets et informations: Sylvie au 275-0212.

24 TANGENT - «La marche nature» au Parc de Tangent dans l'après-midi suivi d'un souper. Pour plus d'informations: centre culturel au 359-2666.

27 et 28 CALGARY - Cinéma Plaza présente «Monsieur Hire» à 21h30 (1133 Kensington Road N.O.). Pour plus d'informations: 283-2222.

27 mai au 1er juin CALGARY - 5e Festival international des enfants - 28 mai: Matt Maxwell à 11h au théâtre Max Bell; 28 mai: Rock and Roll (soirée familiale bilingue) à 19h30 à la salle Jack Singer; 29 mai: Cendrillon à 9h30 et à 11h au théâtre de la bibliothèque; 29 mai: Matt Maxwell à 13h45 au théâtre Max Bell; 30 mai: Pleurer pour rire à 9h30 et à 13h45 au théâtre du Musée Glenbow; 30 mai: Matt Maxwell à 11h au théâtre Max Bell; 31 mai: Pleurer pour rire à 9h30 et à 13h. Le nombre de place est limité, réservez le plus tôt possible en composant le 294-7414.

28 EDMONTON - L'Alliance française d'Edmonton vous invite à assister à la présentation de diapositives par Mme de la Tour Fondue-Smith, présidente de la Fédération des Alliances françaises au Canada. Thème: «Aux confins de l'Artique». Pour plus d'informations: Jeanne Pfannmuller au 435-4198.

31 EDMONTON - Le centre culturel Marie-Anne-Gaboury vous invite à son 2e tournoi de golf francophone qui aura lieu au terrain de golf de Millwoods. Inscrivez-vous vite! Pour plus d'informations: Sophie au 468-6983.

Activités régulières

EDMONTON - Badminton à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h tous les mardis. Pour plus d'informations: Gilles au 487-3565.

EDMONTON - Ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée. Pour plus d'informations: Edmond Laplante au 466-7893 ou 465-6457.

EDMONTON - Entre femmes - rencontres tous les mercredis au Millwoods Community Church (2304 - 38 Rue) de 9h30 à 11h30. Films, discussions, ateliers pour les mamans. Sessions d'animation pour les enfants avec deux animatrices diplômées. Pour plus d'informations: Nicole au 461-0609.

EDMONTON - Le Club d'âge d'or de St-Joachim se rencontre tous les mercredis de 14h à 16h30 pour jouer au «Bridge» au 9924 - 110 Rue. Pour plus d'informations: Églande Mercier au 489-4417.

EDMONTON - La Guinguette. Un nouveau club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis soir de 16h30 à 2h. Pour plus d'informations: Denis Desgagné au 469-1344.

EDMONTON - Alliance française d'Edmonton vous offre des causeries tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h. Pour plus d'informations: Jeanne Pfannmuller au 435-4198.

L'Alliance française d'Edmonton vous invite à venir visiter l'exposition de photographies par Françoise Arnaud durant tout le mois de mai.

(suite en page 9)

Activités régulières

(suite de la page 8)

BONNYVILLE - Rencontre tous les lundis et vendredis des aînés(es), lundi de 13h à 15h cartes à 15h jeux libres; les vendredis à 13h bingo et jeux libres. Ces rencontres ont lieu au centre culturel de Bonnyville. Pour plus d'informations: 826-5275.

CALGARY - Club de l'Amitié: chaque vendredi de 13h à 16h et de 19h à 22h: bingo, cartes, fléchettes... Pour les 50 ans et plus. Pour plus d'informations: Madeleine au 285-4766.

AU CINÉMA PRINCESS À EDMONTON

LA FEMME D'À CÔTÉ
LUNDI 6 MAI 19h

Un film de François Truffaut (1981)

Avec Fanny Ardant et Gérard Depardieu

Deux anciens amants deviennent voisins. Cette nouvelle proximité ravive leur passion.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE
MARDI 7 MAI 19h15

Un film de Daniel Vigne (1982)

Avec Nathalie Baye et Gérard Depardieu

Au 16e siècle un paysan retourne dans son village après sept ans d'absence. Après un certain temps les villageois s'interrogent. Serait-il un imposteur?

JEAN DE FLORETTE ET MANON DES SOURCES
MERCREDI 15 MAI 19h

Deux films de Claude Berri

Avec Daniel Auteuil, Yves Montand, Gérard Depardieu et Emmanuelle Béart

Cette célèbre histoire de Marcel Pagnol raconte l'histoire d'une famille de paysans rongée par la cupidité. Ils profiteront de la naïveté d'un gentleman farmer pour arriver à leurs fins. Cependant la fille de ce dernier trouvera une façon d'assouvir sa vengeance et de confronter les responsables du malheur de son père.

LE PARTY

Vendredi	17 mai	21h30	samedi	18 mai	19h00
dimanche	19 mai	21h30			

Un film de Pierre Falardeau (1990)

Avec Charlotte Laurier, Jacques Desrosiers

Une troupe de théâtre burlesque se rend donner un spectacle à la prison à sécurité maximum, St-Vincent-de-Paul. Des effeuilleuses, des comédiens, musiciens et un journaliste naïf se retrouvent avec 300 prisonniers prêts à tout pour échapper à l'univers carcéral.

Ce film poignant a été décrit comme érotique, vulgaire et troublant.

POUR ADULTES
LE FESTIN DE BABETTE
MERCREDI 22 MAI 19h00

Un film de Gabriel Axel (1987)

Cette superbe adaptation d'une nouvelle d'Isak Dinesen raconte l'histoire d'une cheffe française, Babette, qui travaille au service de deux soeurs au Danemark dans un petit village. Babette ayant gagné à la loterie, elle décide d'utiliser son prix pour offrir un véritable festin aux gens du village.

Ce film a remporté l'Oscar du meilleur film étranger en 1988

CYRANO DE BERGERAC

Jeudi	23 mai	18h45	vendredi	24 mai	21h00
samedi	25 mai	21h00			

Un film de Jean-Paul Rappenau (1990)

Avec Gérard Depardieu

La remarquable performance de Gérard Depardieu dans ce film lui a valu sa candidature au titre de meilleur interprète masculin aux derniers Oscars. Il y joue le rôle d'un soldat-poète qui décide d'aider un collègue à gagner le coeur d'une belle dont il est lui-même épris.

BAXTER

Vendredi	24 mai	19h00	samedi	25 mai	21h00
dimanche	26 mai	21h30	lundi	27 mai	21h30
mardi	28 mai	19h00	mercredi	29 mai	19h00

Un film de Jérôme Boivin (1988)

C'est un chien Baxter qui est la vedette de ce film. Ce bull terrier a son opinion déjà bien arrêtée sur tous ceux qui traversent sa vie. Parmi eux une vieille dame morbide au bord de la sénilité, un jeune couple qui ne semble jamais sortir du lit, un jeune homme démoniaque qui se passionne pour Adolf Hitler et Eva Braun.

Ce film violent se destine aux adultes seulement



ATTENTION, FRANCO-ALBERTAINS

L'ACFA vient de mettre sur pied un comité chargé de trouver certains membres de la communauté francophone ou certains organismes ou groupes, qui, par leur action ou leur contribution présente ou passée, se sont fait valoir dans leurs milieux respectifs.

Le but de ce comité est d'honorer ces personnes au cours des réunions du Rond-Point, chaque année. Selon le résultat des votes, de trois à cinq personnes, groupes ou organismes, seront honorés.

Sont admissibles: Tous les francophones de l'Alberta, qui ont contribué à faire avancer la cause des francophones de la province **dans leur milieu, d'une façon bénévole et remarquable.** Cela peut être une personne, un groupe, ou un organisme.

Ce prix portera le nom de «Prix d'Excellence de l'ACFA»

Le choix des candidats

Ce choix se fera au moyen de recommandations par les membres de la francophonie. Chaque personne, groupe ou organisme a le droit de nommer quelqu'un. Le bulletin de vote ci-inclus, vous permettre de faire cette nomination.

Le comité se chargera de compiler les bulletins et de faire une recherche, s'il y a lieu, pour trouver les personnes les plus méritantes pour l'année en cours.

Chaque année certains prix seront octroyés au Rond-Point. (De 3 à 5 prix).

La liste suivante donne un aperçu des domaines dans lesquels ces personnes, groupes ou organismes ont mérité une récompense soit par leur compétence, leur bénévolat, etc.

1. Réalisation artistique ou culturelle
2. Éducation
3. Économie
4. Politique
5. Jeunesse
6. Littérature, histoire, musique
7. Recherche scientifique
8. Bénévolat
9. Développement communautaire

L'ACFA a déjà établi un prix de «visibilité» connu sous le nom de Prix Eugène Trottier. Si la personne, le groupe ou l'organisme que vous choisissez dépassent les bornes de votre milieu par leur compétence et leur action, et se sont fait connaître comme Franco-Albertains à l'échelle provinciale ou nationale, vous pouvez les nommer pour le Prix Eugène Trottier.

Nom de la personne proposée ______________________

Adresse ______________________

Nom de la personne qui propose ______________________

Adresse ______________________

Dans quel domaine ______________________

Raison du choix ______________________

____

____

Date limite d'entrée des noms: le 31 août 1991.

Envoyer votre bulletin de vote au **Comité des Prix**, ACFA provinciale, Centre 82, 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2.

ART DRAMATIQUE - Introduction à la création collective - par Richard Blouin de St-Paul

Objectif du cours:

Inciter à la technique requise pour réaliser une création collective. L'étudiant sera donc amené aux diverses facettes de l'art théâtral par des exercices pratiques afin d'avoir une meilleure vision de la production d'une oeuvre originale.

Début du cours: 8 mai 1991

Durée du cours: 15 heures (5 semaines)

Inscription: 35 $/personne

Lieu: centre culturel de Bonnyville

LA GALERIE D'ART D'EDMONTON

ART - HISTOIRE - PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

Être membre vous réserve de nombreux avantages. Vous pourrez suivre des cours d'art à prix modiques et profiter de rabais à la boutique de la galerie, vous recevrez gratuitement notre publication trimestrielle, vous serez invité à nos soirées de lancement et, bien entendu, vous n'aurez jamais à payer votre entrée à la galerie.

Heures d'ouverture de la galerie et de la boutique:

10h30 à 17h00, du lundi au mercredi
10h30 à 20h00, jeudi et vendredi
11h00 à 17h00, les fins de semaine et les jours fériés.

Pour plus d'informations: 422-6223.

Agriculture

• Demandant peu de soins

Un nouveau rosier rustique, Morden Blush

par PATTI SEGUIN

MANITOBA - «Et rose elle a vécu ce que vivent les roses / L'espace d'un matin». Malherbe disait sans doute vrai pour la fleur du rosier, mais, aujourd'hui, pour ce qui est de la plante elle-même, grâce à la sélection, il existe des variétés qui durent. Ainsi, récemment, à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Morden (Manitoba), les sélectionneurs ont mis au point un nouveau rosier capable de résister aux rigueurs des hivers canadiens.

Les hybrides de thé et les floribunda, les deux types de rosiers les plus courants et les plus vendus au Canada ne survivent pas toujours aux hivers rigoureux et aux étés secs caractéristiques d'un grand nombre de régions du pays. Le rosier Morden Blush, toutefois, devrait aider à répondre à la demande accrue de plantes rustiques demandant peu de soins.

«Les jardiniers amateurs veulent pouvoir cultiver des arbustes qui exigent peu de soins, mais dont la floraison se prolonge pendant toute la saison de végétation», explique Lynn Collicutt, sélectionneuse de plantes ornementales à la station. Le rosier Morden Blush possède ces qualités et, de surcroît, enrichit d'un beau coloris tendre la palette de la série de roses Parkland créée par la station de Morden».

Il s'agit d'un hybride complexe issu de trois espèces de rosiers capables de résister aux rigueurs du climat canadien. Il peut survivre à des températures de -40°C dans des conditions d'enneigement moyen. Des observations sur le terrain ont aussi révélé que la plante est très résistante à certaines maladies rencontrées dans les Prairies, telles que le mildiou et la rouille.

La fleur d'environ six centimètres de diamètre comporte en moyenne cinquante et un pétales dont la couleur varie de rose pâle à ivoire. Chaque tige florifère peut porter de une à cinq roses.

Les sélectionneurs ont créé le rosier Morden Blush principalement pour sa culture dans les Prairies, mais il est adapté également aux conditions climatiques du nord de la Colombie-Britannique ainsi que du nord et du sud de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

«La culture de cette plante a été couronnée de succès dans toute ces régions, mais il nous reste à déterminer sa résistance aux maladies à l'extérieur des Prairies», affirme Mme Collicutt.

Ce rosier se vend déjà sur le marché canadien, et une pépinière américaine dont le siège social se trouve à Minneapolis a aussi présenté une demande en vue d'obtenir le brevet l'autorisant à promouvoir et à distribuer cette variété aux États-Unis. Agriculture Canada percevra des redevances sur la vente de cette plante et affectera ces fonds à la poursuite des recherches sur les plantes d'ornement.

Morden Blush est l'un des rosiers de la série Parkland mis au point par la station et comprenant actuellement huit hybrides tous commercialisés au Canada. La station de Morden vient tout juste de lancer Morden Fireglow, une autre variété de rosier rustique qui devrait se vendre au détail chez les pépiniéristes d'ici quelques années.

La Morden Blush, ci-haut, est une nouvelle sorte de rose mise au point récemment par la Station de recherches d'Agriculture Canada à Morden (Manitoba) Le pépinières peuvent maintenant obtenir cette rose hybride dont la rusticité lui permet de survivre aux durs hivers canadiens. Ci-dessous, la Morden Fireglow est un autre hybride rustique mis au point à Morden et qui devrait être vendue au détail dans les pépinières d'ici quelques années.



Carrières et professions





• Souper-causerie

L'image extérieure de soi

par PAULINE GRENIER-LAPLANTE

EDMONTON - Le 18 avril avait lieu le dernier souper-causerie de la saison 1991. Carole Roy, d'Edmonton, agent de vente et consultante en beauté, a donné une conférence traitant du thème «L'image extérieure de soi».

Premièrement, selon elle l'image de soi signifie l'harmonie entre l'image de la personne et sa personnalité. Il faut donc adapter la mode à notre personnalité et mettre en valeur notre beauté naturelle. Madame Roy a présenté trois concepts de mode. Prenons d'abord la couleur. Il faut choisir une couleur qui crée une apparence de santé. Selon l'intensité et le ton de ses cheveux, ses yeux et sa peau, on doit connaître les couleurs qui nous vont le mieux. Deux types de couleurs existent, dont les couleurs chaudes de l'automne et du printemps et les couleurs froides de l'hiver et de l'été. L'hiver, la nature est au repos, donc les couleurs de l'hiver sont claires, vraies et vives. L'été, la chaleur du soleil adoucit les couleurs de la nature, donc les couleurs de l'été sont douces comme les couleurs pastelles. L'automne, les couleurs riches des moissons ressortent. Les couleurs de l'automne sont donc riches et chaudes. Le printemps, le soleil brillant réveille la terre et les couleurs chaudes éclatent. Les couleurs du printemps sont claires, chaudes et pleines de lumière. Les couleurs constituent un élément important pour obtenir une image, en harmonie avec notre personnalité.

Le deuxième concept présenté fut celui de la forme naturelle du corps. La forme de notre corps nous est donnée par l'hérédité; il est possible de changer les imperfections, mais la structure des os et la distribution du poids restent les mêmes. Donc, le style de vêtement que l'on porte fait une différence. Il y a quatre types de corps et dans chacun, le poids supplémentaire se porte dans différentes parties du corps. Donc, chaque type doit tenter de mettre en évidence certaines parties du corps.

Le troisième concept est celui de la personnalité, c'est-à-dire l'ensemble de traits qui caractérisent une personne et qui font que nous choisissions de porter un vêtement plutôt qu'un autre. La personnalité classique est raffinée et préfère des vêtements aux lignes douces et des tissus simples. Les bijoux sont modestes et le maquillage est bien fait, avec des couleurs neutres. La personnalité dramatique porte des vêtements simples et bien coupés pour le jour, exotiques pour le soir. Les accessoires varient de simples à osés, les couleurs sont vives et les cheveux sont à la dernière mode. La personnalité naturelle est simple et relaxe et recherche un modèle sobre. Elle préfère le modèle sport élégant avec des lignes droites et des textures irrégulières et rugueuses. Les vêtements sont simples dans la coupe, les bijoux sont simples, le maquillage est frais mais existant et les cheveux sont simples et faciles d'entretien. La personnalité romantique porte des robes fluides et douces et des tissus de poids léger à moyen. Les accessoires

(suite en page 12)

Carrières et professions

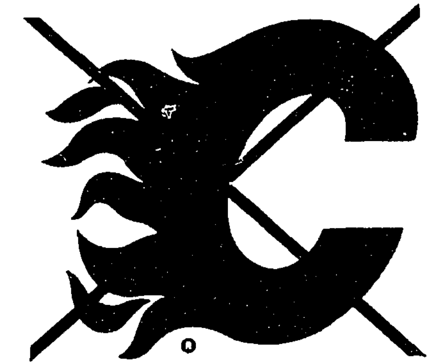
Commentaire sportif

• Une machine bien huilée

Les Oilers ont éliminé les Flames et les Kings

EDMONTON - Après les Flames de Calgary, c'est au tour de Gretzky et les Kings de Los Angeles de goûter à la médecine des Oilers. L'élimination des Flames et des Kings est tout à l'honneur des Oilers. La série Los Angeles-Edmonton ne fut pas aussi électrisante que la série Flames-Oilers, mais les deux équipes nous ont donné du très bon hockey. Quatre rencontres sur six se sont décidées en périodes supplémentaires, dont trois joutes remportées par Edmonton.









Dimanche soir immédiatement après la victoire des Oilers, les gérants d'estrades donnaient leurs commentaires à qui voulait bien les entrendre. Grant Fuhr, Esa Tikkanen, Graig MacTavish, Martin Gélinas et Petr Klima sont les noms que les amateurs retiennent le plus souvent dans les conversations. Ce n'est pas quelques joueurs qui ont fait la différence dans cette série. Il y a dans l'équipe des Oilers d'Edmonton un désir de vaincre qui est difficile à expliquer.

Chaque club qui évolue dans les séries éliminatoires a le désir de vaincre et de gagner, mais chez les Oilers c'est plus que ça. Une chimie spéciale se forme entre les joueurs et les entraîneurs. Plusieurs pensent que le nom exact de cette chimie est: dynastie. Deux joueurs des Kings nous donnent leur version d'une dynastie. Larry Robinson; «Je pense que notre équipe est supérieure à celle des Oilers, mais il y a une chose très importante, Edmonton sait comment faire pour gagner les matchs importants». Steve Duchesne: «On compte un gros but en troisième période pour prendre l'avance 3 à 2 dans la partie et on pensait l'avoir. Quand ils ont égalisé la marque 3 à 3 l'espoir de gagner le match était encore là, mais tabarnouche ils reviennent toujours de l'arrière pour l'emporter. Faut donner crédit aux Oilers, ils savent comment gagner les gros matchs.

Le seul regret dans la victoire des Oilers, est que Larry Robinson vient probablement de jouer son dernier match dans la L.N.H. Il a connu des séries éliminatoires dignes de ses plus belles années avec le Canadien de Montréal. Larry Robinson aura 40 ans le 2 juin prochain. À une époque où le hockey professionnel est le bastion des 30 ans et moins, monsieur Robinson mérite notre respect et notre admiration.

P.S. Les experts prévoient une série facile contre les North Stars du Minnesota. Il y a un proverbe qui dit: Faut pas vendre les patins de son adversaire avant de l'avoir éliminé.

Benoît St-Amour

Professionnels

Souper-causerie...

(suite de la page 11)

qu'elle porte sont recherchés, antiques et délicats. Les cheveux sont doux et peut-être bouclés, mais jamais courts. En mettant le tout ensemble, couleur, forme du corps et personnalité de mode, nous pouvons obtenir notre propre image harmonieuse.

Finalement, pour terminer sa présentation, Mme Roy a distribué un questionnaire dans lequel, après avoir répondu aux questions, on pouvait déterminer sa personnalité de mode. Ensuite, au nom du comité organisateur des souperscauseries, Marie Desrochers a souhaité un très bon été à tout le monde. On espère revoir toutes les femmes l'année prochaine.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

La Pré-maternelle L'Arc-en-ciel, conçue pour les enfants de 3 et 4 ans, accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Diane au 230-5944. 24/5

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/5

Balle-lente: équipe masculine francophone qui participe dans la ligue d'Edmonton en 2e division recherche des joueurs pour la saison 1991 débutant au mois de mai. Pour plus d'information, appeler André au 469-7139 ou 469-7193. 10/5

L'École Enfantine est en pleine période d'inscription. Pour inscrire votre enfant ou pour plus d'information, communiquer avec Carole au 434-5767 ou avec Martine au 467-4087. 31/5

Le Bureau de Santé d'Edmonton est à la recherche de volontaires francophones pour deux clients de maison pour personnes âgées (Home Care). Madame A demeure dans le quartier Woodcroft. Elle est octogénaire et aveugle. Ses passe-temps favoris sont la musique et les voyages. M. B demeure dans le quartier Calder. Il est aussi un octogénaire et il est sourd. Ces deux personnes sont très isolées et très seules. Avez-vous un après-midi ou une soirée par semaine à consacrer à ces deux personnes, leur apportant réconfort et amitié? Vous pouvez faire toute la différence. Pour de plus amples détails demandez Roger Laing au 482-1965, local 305. 10/5

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

La société généalogique du Nord-Ouest tiendra sa deuxième assemblée générale le mercredi 8 mai 1991 à 19h30 à la salle paroissiale St-Angela's 13210 - 133 A Avenue, Edmonton, Alberta. Les nouveaux membres sont les bienvenues. Il y aura élection de l'exécutif. Pour plus de renseignements communiquer avec: Mme Georgette Brodeur au 489-8864 ou M. Normand Lefaivre au 487-5540.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A.)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Conseil régional de l'Association canadienne française de l'Alberta de Rivière-la-Paix le 4 juin au Centre culturel à Marie-Reine à 20h. Pour info: 837-2296. 31/5

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

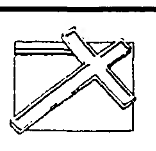
Billet d'avion (aller seulement) Edmonton/Montréal, le 22 mai (homme), 200 $. Appelez Philippe au 466-1680 (bur.) ou 468-1840 (rés.). 10/5

Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

Francophone désire garder des enfants pour la période des vacances (fin juin à la fin août) Pour plus d'informations, appeler Nicole au 465-8763 (bur.) ou 479-1040 (rés.). 10/5

ATTENTION

Étudiante écrit thèse, vie des Franco-Albertaines de 1890 à 1940, recherche des documents personnels: correspondance, auto-biographies, etc. Laissez message - Anne Gagnon 624-8120, 436-1955.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS PUBLIC

AVIS DE RÉEXAMEN DE LA DEMANDE DU CN VISANT L'ABANDON DE L'EXPLOITATION D'UN TRONÇON DE LA SUBDIVISION DEMAY

L'Office national des transports du Canada procède au réexamen de la demande de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada visant l'abandon de l'exploitation :

> d'un tronçon de la subdivision Demay entre Roundhill (point milliaire 12,00) et Ryley (point milliaire 24,9), soit une distance totale de 12,9 milles, dans la province de l'Alberta

conformément à la Loi de 1987 sur les transports nationaux et à la Loi sur les chemins de fer. Les personnes qui s'opposent à la demande d'abandon sont priées de déposer, **au cours des soixante jours** suivant la date du présent avis, une déclaration écrite, en français ou en anglais, exposant les motifs de leur opposition en vertu de l'article 167 de la Loi de 1987 sur les transports nationaux. Cette déclaration doit être adressée à :

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
OTTAWA (Ontario) K1A 0N9
(téléphone : 819-997-0677; télex : 053-3615;
télécopieur : 819-953-5253)

Copie de la déclaration doit être signifiée à :

S.A. Cantin
Procureur général
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100, succursale « A »
MONTRÉAL (Québec) H3C 3N4

Les personnes qui sont en mesure de fournir à l'Office une preuve établissant que l'exploitation de la subdivision est actuellement rentable ou qu'il y a des motifs de croire qu'elle puisse le devenir dans un avenir prévisible devraient le faire dans leur déclaration.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions relatives au dépôt d'une intervention.

Canada

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____
Prénom: ____
Appartement: ____ n° et rue: ____
ou casier postal: ____ Ville: ____
Province: ____ Code postal: ____
n° de téléphone: ____
Montant inclus: $ ____

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.



• Voyages culturels et touristiques

Neuf jeunes pourront visiter la France à peu de frais

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Vous avez entre 18 et 30 ans et vos désirez voyager durant l'été? Le gouvernement français vous offre une opportunité en or de le faire.

M. Jean-François Roederer, attaché culturel au Consulat Général de France à Edmonton faisait part au journal que 9 bourses de séjour en France étaient à la disposition des jeunes francophones de l'Ouest désirant prendre des vacances touristiques et culturelles. «L'an dernier nous n'avions alloué que 5 bourses. Mais, cette année, nous voulons faire profiter plus de jeunes à ces voyages» mentionnait M. Roederer.

Il y en a pour tous les goûts. Ainsi deux jeunes pourront se rendre en Carcassonne du 14 au 26 juin pour y découvrir le département de l'Aude et participer à une introduction au catharisme. Deux autres jeunes pourront se rendre à Besançon du 21 juin au 3 juillet dans le Jura et en Franche-Comté et participeront aussi à une excursion en Suisse. Il y a aussi un autre séjour pour une personne, du 1er au 15 juillet, à Strasbourg, pour y découvrir les merveilles de «L'Alsace des villes et de L'Alsace des champs» et le coeur de l'Europe. C'est une des plus belles régions de la France. Et enfin, un séjour à Arras du 8 au 20 juillet, permettra à deux jeunes de visiter le Nord-Pas-de-Calais et d'y découvrir une région riche d'histoire.

Les sept stagiaires qui s'inscriront à ces quatre bourses commenceront leur voyage par un séjour de quatre jours culturel et touristique à Paris. Les jeunes seront pris en charge à Paris et tous les frais, à partir de ce moment, sont au compte du gouvernement français. Seul le voyage Canada-France et retour est à la charge des jeunes. C'est une belle opportunité d'épargner des frais pour les jeunes qui, de toutes manières, voulaient aller en France durant la saison estivale. Ils auront ainsi un but précis et feront une visite guidée beaucoup plus efficace et intéressante que s'ils y allaient seuls.

Une cinquième destination et non la moindre s'adresse principalement aux mordus du théâtre. En effet, deux jeunes de 17 à 25 ans, pourront participer au Festival de théâtre d'Avignon soit du 11 au 20 juillet et du 22 au 30 juillet. Ces séjours de dix jours chacun permettront aux deux voyageurs de participer à un échange entre jeunes, de découvrir la ville, le Festival et la région en plus d'une excursion en Provence. Le Festival comprend des spectacles, des rencontres, des débats, des ateliers tous axés sur le théâtre. Pour ces deux derniers séjours, tous les frais sont payés incluant le transport Canada-France et retour.

Donc neuf jeunes chanceux passeront des vacances inoubliables en France. Mais il faut évidemment faire vite, car le premier départ a lieu le 14 juin prochain. Pour de plus amples détails ou pour s'inscrire il suffit de contacter M. Jean-François Roederer au Consulat Général de France à Edmonton au 425-0665 ou 428-0232.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 4 au 10 mai 1991

SAMEDI

17h00	LA BANDE DES SIX
18h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
18h12	VIRAGES
19h00	SAMEDI PM
20h00	LES GRANDS FILMS — Bonjour l'angoisse
22h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20	LES NOUVELLES DU SPORT
22h40	TÉLÉ-SÉLECTION: L'homme aux deux visages

DIMANCHE

17h00	FAUNE NORDIQUE
17h30	LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00	SECOND REGARD
21h00	DÉCOUVERTE
21h50	LE TÉLÉ-JOURNAL
22h10	SCULLY RENCONTRE
22h50	LES NOUVELLES DU SPORT
23h05	CINÉ-CLUB — Le train sifflera trois fois

LUNDI

17h00	DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
17h30	LE CLAN CAMPBELL
18h00	PLUS
18h30	LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00	MARITIMES EN DIRECT
19h30	CE SOIR
20h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25	LE POINT
20h55	LA MÉTÉO
21h00	JACK L'ÉVENTREUR
23h00	CINÉMA — Taxi boy

MARDI

17h00	CE SOIR
17h30	LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25	LE POINT
20h45	LA MÉTÉO
20h50	LES NOUVELLES DU SPORT
21h00	MANIGANCES
21h30	LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
22h00	LA COUR EN DIRECT
22h30	CINÉMA — Dreamscape: l'aventure du bout du rêve

MERCREDI

17h00	LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30	COMMENT ÇA VA?
18h00	PLUS
18h30	LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00	MUSICOLORE
19h30	CE SOIR
20h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25	LE POINT
20h55	LA MÉTÉO
21h00	JACK L'ÉVENTREUR
23h00	CINÉMA — Les misérables (2e époque)

JEUDI

17h00	CE SOIR
17h30	LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25	LE POINT
20h45	LA MÉTÉO
20h50	LES NOUVELLES DU SPORT
21h00	REGARDS SUR LA NATURE
21h30	LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
22h00	BOUFFÉE DE SANTÉ
22h30	CINÉMA — Stranger's kiss

VENDREDI

17h00	LA BELLE ANGLAISE
18h00	PLUS
18h30	LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00	FILM — Les arts sacrés au Québec
19h30	CE SOIR
20h00	LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25	LE POINT
20h55	LA MÉTÉO
21h00	LES GRANDS FILMS — Kamikaze
23h00	CINÉMA — Le milliardaire

L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 4 au 10 mai 1991

SAMEDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
17h30	THALASSA
18h30	L'EUROFLASH
18h33	STARS 90
20h05	DESTINATION LE MONDE
21h00	LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15	STARS 90
23h45	DESTINATION LE MONDE
24h40	LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
01h10	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
17h30	7 SUR 7
18h30	L'EUROFLASH
18h33	CARACTÈRES
19h55	FAUT PAS RÊVER
20h50	JOSEPH KESSEL
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15	CARACTÈRES
23h40	FAUT PAS RÊVER
24h35	JOSEPH KESSEL
01h20	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30	DIRE DE COMPAGNONS
18h30	L'EUROFLASH
18h33	COMÉDIE COMÉDIE
20h30	VIVA
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15	COMÉDIE COMÉDIE
24h10	VIVA
24h55	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30	ENVOYÉ SPÉCIAL
18h30	L'EUROFLASH
18h33	TOUS À LA UNE
20h05	CIEL, MON MARDI!
21h40	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h25	TOUS À LA UNE
24h00	CIEL MON MARDI!
01h35	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30	TEMPS PRÉSENT
18h30	L'EUROFLASH
18h33	PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h00	LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
20h30	LES LIEUX DE MARGUERITE DURAS
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15	PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
23h40	LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
24h10	LES LIEUX DE MARGUERITE DURAS
24h55	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30	AZIMUTS
18h00	OUVERTURE DU FESTIVAL DE CANNES
18h30	L'EUROFLASH
18h33	SPÉCIAL CINÉMA
19h30	MUSIQUE CLASSIQUE
20h30	HÔTEL
21h00	PYRÉNÉES PIRINÉOS
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15	SPÉCIAL CINÉMA
23h10	MUSIQUE CLASSIQUE
24h10	HÔTEL
24h40	PYRÉNÉES PIRINÉOS
01h10	RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30	BABEL
18h58	L'EUROFLASH
19h00	TÉLÉOBJECTIF
20h15	SALUT BREL
21h30	JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15	TÉLÉOBJECTIF
23h25	SALUT BREL

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie

GAUTHIER

Est décédée le 7 avril dernier, à l'âge de 82 ans, au Jasper Place Central Park Lodge, Mme Alice Gauthier, autrefois résidente de Darwell.

Elle laisse dans le deuil son frère Archie (Wilma) Gauthier et de nombreux neveux et nièces.

Mme Gauthier ayant été incinérée, aucune cérémonie religieuse ne sera célébrée. Des dons peuvent être faits au Alberta Cancer Foundation, 6e étage, 9797 - 110e Rue, Edmonton, Alberta T5K 2L9.

LANDRY

Est décédée le 8 avril dernier, à l'âge de 89 ans, Mme Cordelia (Ouellet) Landry née Poulin.

Elle laisse dans le deuil un fils, Don (Bernie), une fille Marguerite (Roméo) Landry, tous d'Edmonton et 22 petits-enfants.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par ses premier et deuxième époux, Eusèbe Landry et Romuald Ouellet et par une fille Rosalie Chappel.

Les funérailles ont été célébrées le 12 avril dernier à l'église St-Martin de Végréville par le Père Joseph Leszczynski.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

APPUYONS LEUR PROJET *avec* **DÉVELOPPEMENT ET PAIX**

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 802610 - pour Transports Canada, Edmonton (Alberta), Aéroport international d'Edmonton, remplacement des fenêtres du couloir côté piste.

DATE LIMITE: le vendredi 17 mai 1991

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton situés à Edmonton (Alberta).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les services énoncés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 802646 - pour Transports Canada, Edmonton (Alberta), Aérogare de l'Aéroport international d'Edmonton, réfection de la toiture de la zone abritant le service d'information de vol.

DATE LIMITE: le jeudi 23 mai 1991

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton situés à Edmonton (Alberta).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

TRAVAUX

Appel d'offres N° 70C-91-0006 - Travaux de voierie sur la route de l'Alaska (C.-B.), entre les bornes kilométriques 915,4 et 918,3.

Date limite: 29 mai 1991, 11 h AM (HAP)

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de TPC à Whitehorse et au bureau 1000 - 9700 avenue Jasper à Edmonton. On peut également consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Almalgamated Construction Assn. of B.C. à Vancouver, aux bureaux de la Construction Assn. à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St. John et Prince George, et aux bureaux de la Yukon Contractors Assn. à Whitehorse, de la B.C. Roadbuilders Ass. à Richmond, de l'Alberta Roadbuilders Assn. à Edmonton et TPC à Fort Nelson.

Renseignements techniques: J. Coxford (403) 668-2181

Renseignements sur les modalités de soumission: (604) 666-0185

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

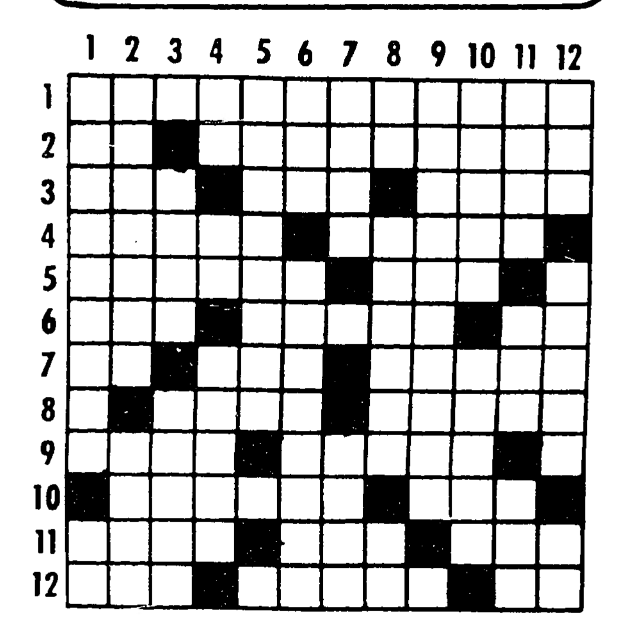
«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**

Cartes d'affaires

Amusons-nous...

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Action d'estampiller.
2—Connu. — Surveilleras.
3—Temple japonais. — Prén. masc. — Administre.
4—Esquive. — Que laisse le pied.
5—Coupera jusqu'à la peau. — Eux.
6—Cri de douleur. — Supérieur. — Fleuve français.
7—Louis. — Poli. — Amoureux.
8—Greffe. — Cheval d'Espagne.
9—Titre légal de l'or et de l'argent. — Disent qu'une chose est fausse.
10—Fier. — Les tiens.
11—Cri des bacchantes. — Liquide incolore. — Liqueur des viandes.
12—Près de. — Qui tient de l'âne. — Coups de baguette.

VERTICALEMENT

1—Personnage de Notre-Dame. — De l'espagnol.
2—Allais à la suite de. — Délayé.
3—Facile. — Fils d'Hellen.
4—Dans avenir. — Equerre. — Qualité de ce qui est un.
5—Mélangèrent.
6—Personne bavarde. — Folles.
7—Petite île. — Du verbe aller.
8—Jumelles. — Bord d'une rivière. — Seul.
9—Suivant la loi.
10—Palmiers des régions chaudes. — Manches de pinceau.
11—Station de chemin de fer. — Animal domestique. — Indubitable.
12—Dans la rose des vents. — Fruit. — Cela.

jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs SOP-177

mots cachés

8 lettres cachées

E	R	U	D	I	O	R	F	R	I	L	E	U	X	N
M	O	R	A	I	N	E	N	N	E	I	G	E	E	E
B	E	T	T	O	L	E	R	G	R	E	L	O	N	I
A	L	G	I	D	E	R	U	C	R	E	G	I	E	R
C	I	R	P	I	T	N	E	L	A	R	F	E	I	E
L	S	A	U	D	N	O	F	P	E	R	G	G	G	B
E	E	N	E	V	E	T	R	B	A	I	O	E	E	I
L	R	U	D	E	R	E	E	I	E	U	L	L	U	S
E	G	T	L	A	H	C	S	N	R	E	A	O	X	A
G	I	G	N	G	I	E	E	E	S	F	O	N	D	M
N	N	S	E	R	L	A	U	S	A	E	E	G	L	I
O	I	L	E	L	U	X	A	R	T	T	R	A	N	R
C	I	V	E	R	G	L	A	S	E	E	G	V	A	F
F	I	C	U	B	E	E	U	B	M	E	M	G	I	E
H	I	B	E	R	N	A	L	A	I	C	A	L	G	G

algide
âpre
bête
congelé
cube
eau
égal
embâcle
embuée
enneigée

fin
fond
fondu
frais
frileux
frimas
froidure
gel
gelé
gélif
gerçure
givre
glacial

grêlon
grelotte
grésil
heure
hibernal
hiver
iceberg
intense
long
mets

moraine
neige
neigeux
névé
noir
onglée
rafale
ralenti
rigoureux
rude

salé
sel
sibérien
transi
verglas

réponse: PATINAGE

Reconnaissez-vous les vedettes?



Dans cette queue, au cinéma, où l'on joue le plan d'où est extraite l'image du haut, combien reconnaissez-vous de vedettes du film?

Téléphone

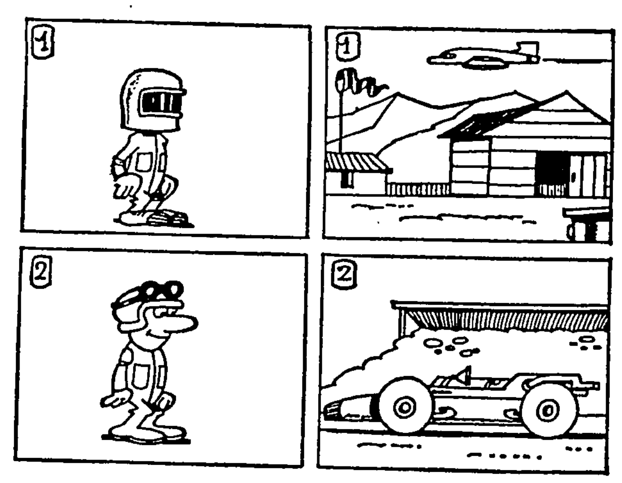
A l'aide de ce cadran téléphonique, sauriez-vous retrouver le nom de la grenouille de la fable, sachant qu'en chiffre elle s'apelle:4-0-7-8-3-6-7-3?

QUI A DIT ?



Qui de ces trois personnages a dit cette phrase: "Et pourtant elle tourne!" Est-ce Galilée, Copernic, Nostradamus?

LE DÉCOR



Replacez chaque pilote dans son décor.

solutions

LE DÉCOR: 1-2, 2-1.

CONNAISSEZ-VOUS: Trois dans le film: La femme chauve à gauche, le chauve du 1er plan centre et celui qui conduit la chaussure filante.

LE TÉLÉPHONE: Hortense

QUI A DIT? Galilée.

